

défendez-moi contre le malin esprit ; appelez-moi à l'heure de la mort, et commandez que je vienne à vous, afin que je vous bénisse avec vos élus dans les siècles des siècles." Ainsi soit-il. (300 j. à chaque récitation.)

*Prière à l'Ange Gardien* : " Ange de Dieu qui êtes mon gardien, par un bienfait de la divine charité, éclairez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. " (100 j. à chaque récitation.) M. (1)

## ARTICLE VII

Autres prières auxquelles sont attachées des indulgences partielles.

*Rosaire* récité sur un chapelet béni par les Révérends Pères Dominicains ou par un prêtre qui en a reçu le pouvoir de leur général ; (100 j. à chaque *Pater* et à chaque *Ave*, et de plus dix ans et dix quarantaines.)

*Rosaire* récité sur un chapelet portant les indulgences de *Ste-Brigitte* : (100 j. à chaque *Pater* et à chaque *Ave*, et de plus sept ans et sept quarantaines.)

---

(1) La plupart des *prières* indiquées dans cet article et le précédent, peuvent être dites en moins de cinq minutes. Que d'indulgeuces plénières pourrait gagner dans la communion du mois, celui qui les réciterait tous les jours !